

**Procès-verbal du Conseil Municipal
Commune de LA CHAPELLE-AU-RIBOUL
Séance du 4 juin 2020**

Convoqués le 28 mai 2020

Affiché le 10 juin 2020

L'an deux mil vingt le quatre juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de la commune, sous la Présidence de M. Jérôme HARAULT, le Maire.

Étaient présents : Mmes BESLAND, DASSÉ, GRIHARD, HUBERT, JARDIN, JEULAND, LOUYER, NEDJAAÏ, PLUMAIL, Mrs CHAUVET, CAHU, COLLIN, GOUPIL, HARAULT, HEDIN

Secrétaire de séance : M. GOUPIL Romain

Adjonction à l'ordre du jour - Subventions aux associations :

	MONTANTS 2020	VOTE
CLUB ST YVES	400.00 €	unanimité
AFN	310.00 €	unanimité
AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES	400.00 €	unanimité
ADMR	1 402.00 €	13 pour - 2 abstentions
CHAMBRE DES MÉTIERS	50.00 €	13 pour - 2 abstentions
SPA	168.23 €	unanimité
UDAF	50.00 €	13 pour - 2 abstentions
ASI	250.50 €	vote reporté
Les Amis de la Pétanque	100.00 €	vote reporté
TOTAL	3 180.73 €	-

ORDRE DU JOUR :

1) Indemnité du Maire

Monsieur le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de fixer, à compter du 27 mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, à 35 % en pourcentage de l'indice 1027.

2) Indemnité des adjoints

-

Les Adjoints quittent la salle l'un après l'autre.

* Première adjointe : Odile NEDJAAÏ quitte la salle.

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de fixer à 10.7 % en pourcentage de l'indice 1027.

* Deuxième adjoint : Laurent CHAUVET quitte la salle.

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de fixer à 8.25 % en pourcentage de l'indice 1027.

* Troisième adjoint : Olivier CAHU quitte la salle.

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de fixer à 8.25 % en pourcentage de l'indice 1027.

3) Délégations au Maire

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 15 000 € HT ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

4) Délégations aux adjoints

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **DÉCIDE** de confier à Madame Odile NEDJAAÏ, première adjointe, la délégation de signature électronique de la DGFIP.

5) Mise en place des commissions et syndicats

*** Sybama**

Titulaires : Jérôme HARAULT - Romain GOUPIL

Suppléants : Olivier CAHU - Cathy HUBERT

*** SIVM Le Corps**

Titulaires : Olivier CAHU - Jean-Louis COLLIN

Suppléants : Olivier HÉDIN - Elodie JEULAND

*** Sécurité routière : Laurent CHAUVET**

*** Correspondant défense : Michelle DASSÉ**

*** Marchés publics : Jérôme HARAULT - Odile NEDJAAÏ - Laurent CHAUVET - Olivier CAHU**

*** Correspondant CNAS : Odile NEDJAAÏ**

*** Cimetière : Laurent CHAUVET**

6) Indemnités du premier adjoint sortant

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de verser les indemnités à cet élu sortant du 21 mars 2020 au 27 mai 2020.

7) Prime COVID pour les agents communaux

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de reporter sa décision à la prochaine réunion.

8) Utilisation de la salle de sports

Le conseil municipal accepte que l'association Tennis de table de Marcillé utilise la salle de sports.

9) Vente de parcelle

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de vendre la parcelle B828 à Monsieur PRÊTRE.

10) Arrhes salle des fêtes

Après en avoir délibéré le conseil municipal DÉCIDE de rembourser les arrhes versées pour les réservations de la salle polyvalentes pour les annulations en raison de la pandémie.

11) Proposition d'audit

Après débat, le conseil municipal à décider de suspendre sa décision de faire un AUDIT.

12) Travaux en cours

Rue de la Mairie

Lotissement résidence de la Source 3

Résidence du Lavoir

Installation d'un barnum à l'école

Questions diverses :

- * Recrutement d'un agent administratif en raison du surcroît de travail
- * Nouveaux horaires du secrétariat de mairie
- * Cadeau de départ en retraite d'un agent communal : après délibération, le conseil municipal décide d'engendrer cette dépense.
- * Convention avec le SIVM Le Horps pour l'achat de javel
- * Gratuité d'une chambre au logement des jeunes travailleurs

Prochain conseil municipal :

☞ Jeudi 09 juillet 2020

Séance levée à 01h35